

WIPO/DS/VRS/08/INF/2

ORIGINAL : anglais

DATE : 12 juin 2008



INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE



ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

**FORUM INTERNATIONAL SUR LES  
SIGNES DISTINCTIFS À USAGE COLLECTIF**

organisé conjointement par  
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)  
et  
l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), France  
**Versailles, France, 12 et 13 juin 2008**

PROGRAMME

*établi par le Bureau international de l'OMPI et  
l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), France*

Jeudi 12 juin 2008

13.15 – 14.00 Inscription

14.00 – 14.30 Cérémonie d'ouverture

Allocutions d'ouverture prononcées par :

M. Benoît Battistelli, directeur général, Institut national de la propriété industrielle (INPI), Paris

M. Ernesto Rubio, sous-directeur général, Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), Genève

Mme Marion Zalay, directrice, Institut national de l'origine et de la qualité (INAO), Paris

14.30 – 15.30 Signes distinctifs à usage collectif – Approches existantes aux niveaux national et international

*Les signes distinctifs qui peuvent être utilisés collectivement ont une fonction économique importante, en particulier pour les petits et moyens producteurs et les acteurs économiques. Ces signes permettent la mise en commun de ressources pour la réalisation d'investissements aux fins de la promotion et de la conservation d'actifs incorporels en copropriété, généralement sources d'un intérêt public plus large. La protection et la conservation du patrimoine commun d'une communauté ou des concepts tels que "la valorisation de la marque nationale" viennent immédiatement à l'esprit. Les conférenciers de ce groupe exposeront les différents mécanismes juridiques existants tant au niveau national qu'au niveau international, susceptibles d'être mis en œuvre pour la protection et l'exploitation commerciale de ces actifs incorporels collectifs.*

Modérateur : M. Frank Fay, chef adjoint d'unité, *Agricultural Product Quality Policy*, Direction générale de l'agriculture et du développement rural, Commission européenne, Bruxelles

Conférenciers : M. Marcus Höpperger, directeur par intérim de la Division du droit et des classifications internationales, Secteur des marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques, OMPI

M. Norbert Olszak, professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris

15.30 – 16.00

Pause-café

16.00 – 17.30

Signes distinctifs à usage collectif – Produits non-agricoles

*Bien que généralement associée aux produits agricoles, la protection d'un fonds de commerce collectif constitue également un intérêt notoire pour les produits non agricoles. Les conférenciers de ce groupe nous feront part de l'expérience de leurs secteurs spécifiques, s'agissant de l'obtention et de mise en application de la protection juridique d'un fonds de commerce collectif concernant les produits à caractère non-agricole.*

Modérateur : M. Paulin Edou Edou, directeur général, Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Yaoundé

Conférenciers : M. Jean-Daniel Pasche, président, Fédération de l'industrie horlogère suisse, Bienne, Suisse

M. Ludger Benda, avocat à la Chambre de commerce et de l'industrie, *Wuppertal-Solingen-Remmscheid*, Wuppertal, Allemagne

Mme Siriporn Boonchoo, experte principale, Institut de sériciculture, Ministère de l'agriculture et des coopératives, Bangkok

17.30 – 18.00

Discussion

Vendredi 13 juin 2008

9.30 – 11.00

Signes distinctifs à usage collectif – produits agricoles

*Sur la base de l'observation du secteur spécifique de l'agro-industrie qu'ils représentent, les conférenciers de ce groupe examineront les différentes approches existantes en matière d'usage collectif de signes distinctifs. En particulier, ce groupe traitera de la protection de fonds de commerce collectifs par le biais de moyens de protection cumulés.*

Modérateur : M. Scott Gerien, chef du Département de la propriété intellectuelle, Dickenson, Peatman et Fogarty, Napa, Californie, États-Unis d'Amérique

Conférenciers : Mme Anindita Ray, directrice, Conseil du thé de l'Inde, Kolkata, Inde

Mme Catalina Toko-Arias, directrice, Romero, Arteta, Ponce Abogados, Quito

M. Michel Prugue, président du Conseil permanent, Institut national de l'origine et de la qualité (INAO), Paris

11.00 – 11.30 Pause-café

11.30 – 12.30 Signes distinctifs à usage collectif – les fromages

*L'industrie laitière se caractérise par une tradition durable d'usage collectif de signes distinctifs. Ce groupe illustrera les pratiques en vigueur dans deux zones de production fromagère.*

Modérateur : M. Marcus Höpperger, OMPI

Conférenciers : M. Giorgio Bocedi, conseiller juridique, *Consorzio del Formaggio Parmigiano Reggiano*, Reggio Emilia, Italie

M. Francis Gaffier, conseiller juridique à la Confédération générale des producteurs de lait de brebis et des industriels du Roquefort, Millau, France

12.30 – 13.00 Discussion

13.00 – 15.00 Déjeuner

15.00 – 17.00 Table ronde de haut niveau

*Les hauts fonctionnaires qui représenteront des pays de régions géographiques différentes exposeront les choix politiques que leurs pays respectifs ont faits en ce qui concerne la protection et l'utilisation des signes distinctifs collectifs et indiqueront les orientations qu'ils souhaiteraient voir prendre au niveau international.*

Modérateur : M. Benoît Battistelli, INPI

Panélistes : Son Excellence M. Dacian Ciolos, ministre de  
l'agriculture, des forêts et du développement rural,  
Bucarest

M. Paulin Edou Edou, OAPI

M. Miguel Ángel Sánchez del Solar Quiñones, chef,  
Office des signes distinctifs, Institut national de  
protection de la concurrence et de la propriété  
intellectuelle (INDECOPI), Lima

Mme Marion Zalay, INAO

M. Abderrahmane Hilali, directeur de la protection  
des végétaux, des contrôles techniques et de la  
répression des fraudes, Ministère de l'agriculture et  
de la pêche maritime, Rabat

17.00

Conclusions et clôture par M. Ernesto Rubio, OMPI

[Fin du document]